

OMPI



WO/AC/11/2
ORIGINAL : anglais
DATE : 5 décembre 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI

Onzième réunion
Genève, 1 – 4 décembre 2008

RAPPORT

adopté par le Comité d'audit de l'OMPI

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
Introduction	1 à 4
Points de l'ordre du jour	
Point 1 : Réunion avec le directeur général.....	5 à 10
Point 2 : Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes	11 à 17
Point 3 : Projet relatif à la nouvelle construction	18 à 24
Point 4 : Rapport sur l'exécution du programme et rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007.....	25 à 28
Point 5 : Questions diverses	29 à 31
Annexe I : Ordre du jour adopté par le comité	
Annexe II : Liste des documents	

INTRODUCTION

1. Le Comité d'audit de l'OMPI (ci-après dénommé "comité") a tenu sa onzième réunion du 1^{er} au 4 décembre 2008. Étaient présents MM. Khalil Issa Othman (président), Pieter Zevenbergen (vice-président), Geoffrey Drage, Gong Yalin, George Haddad, Akuetey Johnson, Akeem Oladele, Igor Shcherbak et Gian Piero Roz.
2. Le comité a adopté le projet d'ordre du jour (annexe I).
3. Le président a communiqué au comité des informations sur les consultations informelles avec les États membres, tenues les 21 et 30 octobre 2008 et sur d'autres questions.
4. Élection du président et du vice-président
 - a) Le comité a élu par acclamation M. Pieter Zevenbergen président et M. George Haddad vice-président, à compter du 1^{er} janvier 2009.
 - b) Le comité a rendu hommage au président sortant, M. Khalil Issa Othman, pour la maîtrise avec laquelle il avait présidé le comité durant les trois premières années d'existence de celui-ci.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

5. Le comité s'est réjoui de rencontrer M. Francis Gurry, directeur général de l'OMPI.
6. Le président du comité a soulevé dans un bref exposé des questions et préoccupations en rapport avec certains points de l'ordre du jour de la réunion, notamment concernant le lien entre le programme d'améliorations structurelles et le programme de réorientation stratégique et la chronologie selon laquelle les États membres et le Secrétariat examinent les rapports et recommandations du comité d'audit et prennent des mesures à leur égard.
7. Le directeur général a répondu et il a présenté sa vision et les plans qui étaient les siens maintenant qu'il avait pris le gouvernail de l'OMPI. Au nombre des sujets traités figuraient le programme et budget, le redressement de l'Organisation, le programme de réorientation stratégique, les enquêtes et l'impact que la crise financière mondiale pourrait avoir sur l'Organisation.
8. Une discussion approfondie a suivi. Le comité a été informé que le programme d'améliorations structurelles du Secrétariat avait été remplacé par le programme de réorientation stratégique. Il lui a cependant été précisé que les observations et recommandations formulées dans l'évaluation bureau par bureau par le consultant extérieur seraient prises en compte en temps opportun dans le cadre du programme de réorientation stratégique.

9. Sur le plan de la logistique, le directeur général a convenu que les exemplaires sur papier des documents dont le comité allait débattre devaient parvenir aux membres au plus tard 15 jours avant les réunions du comité. Le comité était conscient du surcroît de travail que le Secrétariat avait à effectuer pour préparer la réunion du Comité du programme et budget de décembre 2008, ainsi que du court laps de temps entre cette réunion et celle du comité d'audit.

10. Le comité prévoit de rencontrer de nouveau le directeur général à l'occasion de sa prochaine réunion, en mars 2009.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

EXAMEN DES ACTIVITÉS DE LA DIVISION DE L'AUDIT ET DE LA SUPERVISION INTERNES

11. Les documents présentés au comité au titre de ce point de l'ordre du jour figurent dans l'annexe 2 du présent document.

12. Des informations et des explications ont été fournies verbalement au comité par M. Nick Treen, directeur, et M. Tuncay Efendioglu, administrateur principal à l'audit interne, Division de l'audit et de la supervision internes, ainsi que par M. Niel Wilson, directeur des Services informatiques et directeur de la Division informatique, Bureau de la planification stratégique et du développement des politiques et Académie de l'OMPI. Le comité s'est aussi entretenu avec d'autres membres de la Division de l'audit et de la supervision internes, à savoir : M. Georg Ladj, chef de l'évaluation, Mme Joan Connors, enquêtrice principale, Mme Julia del Carmen Flores Marfetan, administratrice principale chargée de l'évaluation et Mme Silvia Nuñez, secrétaire.

13. Dans ses entretiens avec le directeur et le personnel de la Division de l'audit et de la supervision internes, le comité a précisé la relation existant entre lui-même et cette division, ainsi qu'avec le vérificateur externe des comptes, chacun dans les limites de son mandat en tant qu'organe de supervision de l'OMPI. Le comité a rappelé ce qui suit :

- a) pour ce qui concerne la Division de l'audit et de la supervision internes en tant qu'organe de supervision interne :
 - i) son principal objectif est d'aider le chef du Secrétariat à remplir les responsabilités découlant de ses fonctions et à fournir des conseils sur le caractère approprié des pratiques en matière de contrôle interne et de gestion sur la base d'une évaluation systématique et indépendante des activités de l'Organisation;
 - ii) la Division de l'audit et de la supervision internes fait partie d'une organisation, mais non de sa direction; et
 - iii) son indépendance opérationnelle est essentielle au bon exercice de ses fonctions.

- b) pour ce qui concerne le Comité d'audit en tant qu'organe de supervision externe :
- i) il rend compte aux États membres. Il fournit des conseils et formule des recommandations à l'intention des États membres et de la direction de l'Organisation;
 - ii) il s'agit d'un organe d'évaluation et de supervision externes indépendant; et
 - iii) il peut demander à tout fonctionnaire de l'OMPI de lui fournir des informations ou de participer à des discussions.
- c) Le vérificateur externe des comptes est la troisième composante du système de supervision de l'OMPI.

14. Le comité a discuté de la nature tripartite de l'interaction entre le Comité d'audit, le vérificateur externe des comptes et la Division de l'audit et de la supervision internes.

15. Le comité a passé en revue les questions en suspens et les recommandations formulées à sa dixième réunion (paragraphe 15 et 16 du document WO/AC/10/2) et a demandé des précisions sur la suite qui leur avait été donnée.

16. Observations :

- a) Plans de programmation pour la division et utilisation des ressources

En ce qui concerne la planification de l'audit, le comité s'est interrogé sur le bien-fondé de la méthodologie appliquée en l'absence d'un système de gestion des risques à l'OMPI tel qu'il en existe en entreprise. Le comité a en outre constaté que la réalisation d'aucun audit de gestion n'était prévue en 2009. Pour un meilleur lien entre l'exercice du rapport et la planification de l'utilisation des ressources, le comité a estimé que les rapports intérimaires trimestriels devraient comporter des renseignements appropriés sur l'état des activités programmées.

- b) Activités de base et activités secondaires de la Division de l'audit et de la supervision internes

- i) *Rapport sur l'exécution du programme*

Le comité a été informé que la responsabilité du Rapport sur l'exécution du programme avait été confiée à la Section de la gestion et de l'exécution des programmes, Département de la gestion des finances, du budget et du programme.

- ii) *Principes d'éthique*

Le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes a informé le comité que la responsabilité de diriger l'établissement d'un ensemble de principes d'éthique à l'OMPI n'avait pas encore été assignée. Le comité examinera la question de l'établissement d'un code de déontologie à l'OMPI à sa prochaine réunion, en mars 2009, au titre d'un point distinct de l'ordre du jour relatif à l'éthique et à la divulgation financière à l'OMPI. Le

comité a constaté qu'il n'avait pas encore été donné suite à ses précédentes recommandations visant la publication de principes d'éthique et d'une politique relative à la déclaration de situation financière.

c) Mise en place d'un système de contrôle interne approprié à l'OMPI

- i) Le Secrétariat n'a pas présenté de rapport intérimaire concernant la définition et l'élaboration d'un système de contrôle interne approprié pour l'OMPI, comme l'avait recommandé le comité à sa neuvième réunion (paragraphe 9.d) du document WO/AC/9/2).
- ii) Le comité a examiné le projet, établi par la Division de l'audit et de la supervision internes, de cadre d'exécution d'une évaluation des lacunes en matière de contrôle interne et il a été informé que les travaux devaient toujours commencer avant 2009. Le comité a relevé que l'évaluation prévue visait principalement les contrôles financiers mais n'englobait pas les aspects de l'activité de l'Organisation qui concernaient le contrôle des programmes.
- iii) Le comité traitera de la mise en place d'un système de contrôle interne à l'OMPI au titre d'un point distinct de l'ordre du jour à sa prochaine réunion, en mars 2009.

d) Rapports d'audit interne

Stade de mise en œuvre des recommandations relatives aux achats formulées par le Comité d'audit

Le comité a pris note avec satisfaction que des mesures avaient été prises par la Division des achats et des contrats pour donner suite à certaines recommandations formulées à sa neuvième réunion (paragraphe 13.b) du document WO/AC/9/2), en attendant la publication d'un code de déontologie applicable dans toute l'Organisation. Toutefois, le "Code général de conduite et [les] standards éthiques et professionnels pour le personnel de l'OMPI, y compris pour les membres du personnel impliqués dans les activités d'achat" qui figurent sur la page Achats du site Web n'ont pas été officiellement communiqués à l'ensemble du personnel de l'OMPI dans un ordre de service. En outre, ce qu'il faut entendre par "membres du personnel impliqués dans les activités d'achat" n'a pas été précisé.

Examen de la sécurité et des opérations informatiques à l'OMPI

- i) Le comité a pris note avec beaucoup d'inquiétude des graves insuffisances liées à la sécurité informatique signalées par la Division de l'audit et de la supervision internes dans son rapport sur la sécurité et les opérations informatiques à l'OMPI : elles pourraient avoir de très fâcheuses incidences sur les opérations de l'Organisation.
- ii) Le rapport contient 76 recommandations. Il y est indiqué par la direction de l'informatique que toutes les recommandations sauf une seront mises en œuvre au plus tard en février 2009, mais le comité a été informé que ce ne serait pas le cas en raison des limitations de ressources.

- iii) Le directeur des services informatiques a informé le comité que ce rapport était sans surprise puisqu'il correspondait à ce qui avait également été constaté par l'ancien chef de la sécurité informatique (dont les services avaient cessé en février 2008). Le comité n'a pas compris pourquoi des mesures n'avaient pas été prises en temps voulu par le Secrétariat.
- iv) Le comité a rappelé au directeur des services informatiques que ses précédentes recommandations concernant l'informatique (paragraphe 20 du document WO/AC/7/2) n'avaient pas encore reçu de réponse.
- e) Procédure applicable en matière d'audit et d'enquêtes impliquant le directeur général ou d'autres hauts fonctionnaires

Le comité a examiné à cet égard la formulation d'un projet de texte exposant la politique à suivre en matière d'enquêtes. Il reprendra l'examen de cette question à sa prochaine réunion, en mars 2009.

- f) Stade de mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision

En raison de la communication tardive d'un document de plus de 150 pages, le comité n'a pas été en mesure d'effectuer son examen périodique du stade de mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision. La périodicité de cet examen a été ainsi rompue. Le comité examinera à sa onzième réunion, en mars 2009, les documents établis pour sa dixième réunion, avec les éventuelles mises à jour couvrant la période écoulée depuis la date de publication de ces documents.

- g) Effectifs

Le comité a été informé que M. Georg Ladj, chef de l'évaluation, avait pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2008 et qu'un chef de l'audit interne devrait être en poste avant Pâques 2009.

17. Recommandations :

- a) Plans de programmation pour la division et utilisation des ressources

En ce qui concerne l'utilisation des ressources, les rapports intérimaires trimestriels devraient mieux renseigner sur l'état des activités programmées et comporter à cet effet une évaluation d'efficacité des activités mises en œuvre, l'indication des raisons pour lesquelles certaines activités prévues n'auraient pas été exécutées et l'indication des éventuelles modifications apportées aux plans.

- b) Mise en place d'un système de contrôle interne approprié à l'OMPI

- i) Suivant les recommandations formulées par le comité à sa neuvième réunion (paragraphe 9.d) du document WO/AC/9/2), le Secrétariat devrait s'employer à définir et élaborer un système de contrôle interne approprié pour l'OMPI et présenter un rapport intérimaire au comité à temps pour sa prochaine réunion en mars 2009.

- ii) En ce qui concerne l'évaluation des insuffisances en matière de contrôle interne visée au paragraphe 16.c)ii) ci-dessus, le directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes devrait fournir au comité la version finale du cadre d'exécution de cette étude, ainsi qu'un rapport intérimaire, à temps pour la prochaine réunion du comité, en mars 2009. L'étude ne devrait pas se limiter aux contrôles financiers mais devrait aussi porter sur les aspects de l'activité de l'Organisation qui concernent le contrôle des programmes.

c) Rapports d'audit interne

Stade de mise en œuvre des recommandations du comité d'audit relatives aux achats

Un code général de conduite énonçant des standards éthiques et professionnels pour le personnel de l'OMPI et un code de conduite pour les membres du personnel de l'OMPI impliqués dans les activités d'achat devraient être soumis au comité par le Bureau du conseiller juridique et la Division de la gestion des ressources humaines puis, à l'issue de la procédure administrative appropriée, être publiés en tant que documents officiels de l'Organisation. En particulier, le code de conduite pour les membres du personnel de l'OMPI impliqués dans les activités d'achat devrait faire l'objet d'un ordre de service. Cet ordre de service devrait prendre en considération les pratiques recommandées dans le système des Nations Unies.

Examen de la sécurité et des opérations informatiques à l'OMPI

- i) La direction devrait porter une attention urgente aux questions de sécurité soulevées dans le rapport d'audit et procurer les ressources nécessaires pour que toutes les recommandations du comité d'audit puissent être mises en œuvre au plus tôt et qu'il puisse être fait état d'un réel progrès à la treizième réunion du comité, prévue en mai 2009.
- ii) Des réponses aux recommandations formulées par le comité à sa septième réunion (paragraphe 20 du document WO/AC/7/2) devraient être communiquées au comité sans plus tarder.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET RELATIF A LA NOUVELLE CONSTRUCTION

18. Les documents présentés au comité au titre de ce point de l'ordre du jour figurent dans l'annexe 2 du présent rapport.

19. Des informations et des explications ont été fournies verbalement au comité par le directeur général, président du Comité de construction, Mme Boutillon, secrétaire du Comité de construction, M. Favatier, directeur financier (contrôleur), Département de la gestion des finances, du budget et du programme, M. Nick Treen, directeur de la Division de l'audit et de la supervision internes, M. Tuncay Efendioglu, Division de l'audit et de la supervision

internes, M. Alfio Favero, consultant à la Section des projets, Division des bâtiments, Secteur des affaires générales et de l'administration et M. Jean-Daniel Fehr, directeur général du projet, Burckhardt+Partner SA (le "pilote").

20. Le comité a été informé de ce qui suit :

- a) La construction progresse de telle sorte que l'achèvement du nouveau bâtiment est toujours prévu pour octobre 2010.
- b) Une proposition révisée finale de l'entreprise générale pour l'incorporation du centre de données informatiques dans le nouveau bâtiment est attendue incessamment.
- c) La composition et le mandat du Comité de construction ont été modifiés compte tenu du fait que le directeur général assume désormais le rôle de président de ce comité.
- d) Dans son audit du 19 septembre 2008 des principaux risques liés au projet relatif à la nouvelle construction, la Division de l'audit et de la supervision internes conclut notamment ceci :
 - i) la capacité de l'OMPI à prendre des décisions en temps voulu reste problématique; et
 - ii) la documentation et la sécurité des informations relatives à la désignation de l'entreprise générale n'ont pas été satisfaisantes. Une enquête sur le traitement de l'information est en cours.
- e) Le tirage d'un montant de 48 millions de francs suisses sur la ligne de crédit bancaire a été différé en accord avec les banques dans l'attente de l'indication que la chute du LIBOR¹ (sur lequel est basé le taux d'intérêt du prêt) avait atteint un plancher. Sur la période considérée, le taux LIBOR était déjà tombé de 3,5% à 1,62% et l'on comptait qu'il allait encore baisser. En attendant, l'OMPI puisait dans ses liquidités propres pour couvrir les coûts de construction.
- f) Une réunion du Comité de construction devait être convoquée dans le courant du mois de décembre 2008 pour traiter des responsabilités liées notamment aux éléments de risque n^{os} 2 et 3 sur le registre des risques de l'OMPI, concernant l'absence de suppléant pour : i) le coordonnateur (chef de projet) de l'équipe de gestion interne du projet et ii) le représentant de la Division des bâtiments au sein du Comité de construction.

21. Le Secrétariat s'est engagé à fournir les éléments suivants au comité à temps pour que celui-ci puisse les examiner à sa prochaine réunion, en mars 2009 :

- a) des registres des risques modifiés pour tenir compte :
 - i) de changements dans les attributions et le personnel en charge (paragraphe 20.f) ci-dessus) et

¹ LIBOR : taux interbancaire offert à Londres.

- ii) de la modification éventuellement décidée par les États membres de l'enveloppe financière allouée au projet relatif à la nouvelle construction.
- b) une version actualisée de la charte du projet relatif à la nouvelle construction;
- c) un rapport intérimaire sur l'incorporation des principaux indicateurs d'exécution dans le suivi du projet relatif à la nouvelle construction;
- d) un diagramme montrant la structure des rapports fonctionnels et de coordination entre les sous-traitants ("agents") engagés dans le projet (élément de risque n°13 sur le registre des risques du pilote);
- e) une traduction en anglais de l'annexe 2 du rapport du vérificateur externe des comptes, document WO/PBC/13/8.

22. Recommandations

- a) Les mises à jour futures que le Secrétariat établira à l'intention du comité sur l'avancement du projet relatif à la nouvelle construction devraient :
 - i) indiquer clairement les éventuels problèmes matériels et questions à examiner; et
 - ii) intégrer les recommandations figurant dans les rapports de la Division de l'audit et de la supervision internes et du vérificateur externe des comptes reçus par le Secrétariat depuis la précédente mise à jour présentée au comité.
- b) une projection révisée des flux de trésorerie, faisant apparaître l'incidence de l'utilisation différée du prêt bancaire selon différents scénarios, devrait être établie à temps pour la prochaine réunion du comité, en mars 2009.
- c) La politique adoptée concernant l'utilisation du prêt, notamment le tirage différé, devrait être étayée par un modèle approprié d'appréciation des risques.
- d) Les rapports établis par le comité sur le projet relatif à la nouvelle construction devraient figurer dans la documentation remise par l'OMPI au vérificateur externe des comptes.

23. En formulant les recommandations qui précèdent, le comité a pris note du fait que les documents ci-après concernant le projet relatif à la nouvelle construction avaient bien été communiqués au comité par le Secrétariat, mais qu'ils n'avaient été ni présentés au comité par le Secrétariat ni reçus par les membres du comité à temps pour pouvoir être convenablement examinés à la onzième réunion du comité :

- WO/PBC/13/5 : "Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction", document daté du 10 novembre 2008;
- WO/PBC/13/6 : "Utilisation proposée des réserves disponibles. Tour d'horizon et contexte", document daté du 13 novembre 2008;

- WO/PBC/13/6(a) : “Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité pour les bâtiments existants de l’OMPI”, document daté du 11 novembre 2008;
- WO/PBC/13/6(b) : “Budget et financement actualisés et consolidés pour le projet relatif à la nouvelle construction”, document daté du 10 novembre 2008;
- WO/PBC/13/6(c) : “Proposition relative à une nouvelle salle de conférence”, document daté du 10 novembre 2008; et
- WO/PBC/13/8 : Projet relatif à la nouvelle construction : “Audit intérimaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et de stockage supplémentaire – Suivi de l’audit 2007”, document daté du 24 novembre 2008.

24. Sous réserve de leur actualisation par le Secrétariat dans l’intervalle, le comité examinera ces documents à sa réunion de mars 2009.

POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L’EXÉCUTION DU PROGRAMME ET RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR L’EXERCICE BIENNAL 2006-2007

25. Les documents présentés au comité au titre de ce point de l’ordre du jour figurent dans l’annexe II du présent rapport.

26. Des explications plus détaillées ont été données oralement au comité par M. Philippe Favatier, directeur financier (contrôleur), Département de la gestion des finances, du budget et du programme, Secteur des affaires générales et de l’administration; M. Joe Bradley, chef de la Section de la gestion et de l’exécution des programmes, Département de la gestion des finances, du budget et du programme; M. Nick Treen, directeur de la Division de l’audit et de la supervision internes; et Mme Julia del Carmen Flores Marfetan, administratrice principale chargée de l’évaluation, Division de l’audit et de la supervision internes.

27. Observations :

Rapport sur l’exécution du programme

- a) Le comité a noté que, sous sa forme actuelle, le rapport sur l’exécution du programme avait, en tant qu’instrument de gestion, une utilité limitée pour permettre aux parties prenantes d’être relativement sûres que les ressources de l’Organisation étaient utilisées efficacement.
- b) Suite à l’attribution des responsabilités concernant l’établissement du rapport sur l’exécution du programme à la Section de la gestion et de l’exécution des programmes du Département de la gestion des finances, du budget et du programme (voir le paragraphe 16.b)i) ci-dessus), le comité a noté que le rôle de la Division de l’audit et de la supervision internes sera de valider l’authenticité et la fiabilité des informations concernant l’exécution du programme.

- c) Le comité n'était pas certain que le Secrétariat ait déterminé le format et la périodicité des rapports sur l'exécution du programme les mieux adaptés, d'une part, pour les parties prenantes et, d'autre part, aux fins du contrôle interne des programmes.

Rapport de gestion financière

- a) Le comité a examiné le document WO/PBC/13/2, intitulé "Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007; arriérés de contributions au 10 octobre 2008", daté du 12 novembre 2008, et des informations lui ont été communiquées par M. Philippe Favatier, directeur financier (contrôleur).
- b) Le comité a pris note avec satisfaction de l'attention portée par le Secrétariat aux recommandations de vérificateur externe des comptes et a été informé que toutes les recommandations seraient mises en œuvre par le Secrétariat.
- c) Le comité continuera de contrôler la mise en œuvre des recommandations du vérificateur externe des comptes.
- d) Le Plan de mise en œuvre des observations et des recommandations faites par le vérificateur externe des comptes présenté par le Secrétariat a été remis au comité lors de sa réunion. Le comité examinera ce plan à sa prochaine réunion, en mars 2009.
- e) Le comité a pris note du rapport que lui a présenté le Secrétariat concernant les arriérés de contributions au 10 octobre 2008.

28. Recommandation

Un rapport sur l'état d'avancement de la détermination de la structure et de la périodicité des rapports sur l'exécution du programme, d'une part, pour les parties prenantes, et, d'autre part, pour le contrôle interne des programmes devra être établi par le Secrétariat pour la prochaine réunion du comité en mars 2009.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS DIVERSES

a) Évaluation des travaux et du fonctionnement du Comité d'audit de l'OMPI

29. Conformément aux pratiques recommandées, le comité a décidé de procéder en 2009 à une évaluation des résultats de ses travaux et de son fonctionnement. Ses conclusions seront présentées au Comité du programme et budget.

b) Prochaine réunion

30. La prochaine réunion du comité devrait se tenir du lundi 23 mars au jeudi 26 mars 2009.

31. Sous réserve de plus amples discussions au sein du comité, le projet d'ordre du jour de cette réunion devrait comporter les points suivants :

1. Réunion avec le directeur général (programme de réorientation stratégique et autres questions)
2. Système de contrôle interne :
 - a) Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes
 - b) État d'avancement de la mise en place d'un système de contrôle interne approprié à l'OMPI
 - c) État d'avancement de l'étude d'évaluation des insuffisances en ce qui concerne les procédures et les systèmes de contrôle interne
 - d) Suivi de l'état d'avancement des recommandations en matière de supervision
 - e) Normes IPSAS, mise en œuvre du nouveau Règlement financier et de son règlement d'exécution
3. Projet relatif à la nouvelle construction
4. Suivi des mesures prises par le Secrétariat concernant l'éthique et la divulgation financière
- 5.
6. Évaluation des travaux et du fonctionnement du Comité d'audit de l'OMPI
7. Questions diverses

[L'annexe I suit]

OMPI



WO/AC/11/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} décembre 2008

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ D'AUDIT DE L'OMPI

Onzième réunion
Genève, 1 – 4 décembre 2008

ORDRE DU JOUR

adopté par le Comité d'audit de l'OMPI

1. Réunion avec le directeur général
2. Examen des activités de la Division de l'audit et de la supervision internes
3. Projet relatif à la nouvelle construction
4. Rapport sur l'exécution du programme et rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007
5. Questions diverses

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉUNION AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Consultations informelles à participation non limitée sur le programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009, 21 et 30 octobre 2008

Ordre du jour

Grandes lignes des propositions concernant le programme et budget révisé pour 2008-2009. Document présenté par le directeur général;

Exposé sur les grandes lignes du programme et budget révisé pour 2009 (diaporama PowerPoint); et

Effectif de l'OMPI au 30 septembre 2008.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DES ACTIVITÉS DE LA DIVISION DE L'AUDIT ET DE LA SUPERVISION INTERNES

a) Plan de programmation pour la division et utilisation des ressources

Rapport trimestriel succinct sur les activités de la Division de l'audit et de la supervision internes, juillet – septembre 2008, avec mémorandum d'accompagnement daté du 14 octobre 2008 et adressé par M. Nick Treen au directeur général;

Programme de la Division de l'audit et de la supervision internes en matière d'enquête pour 2009, daté du 25 novembre 2008, avec mémorandum d'accompagnement de M. Nick Treen au directeur général;

Rapport au Comité d'audit sur les activités du personnel de la Division de l'audit et de la supervision internes en 2008; et résumé des programmes de travail détaillés (par membre du personnel) pour 2009, établi par la Division de l'audit et de la supervision internes, en date du 24 novembre 2008; et

Système de planification pour l'audit interne pour 2009, avec mémorandum d'accompagnement intitulé "Planification détaillée de l'audit interne pour 2009", daté du 25 novembre 2008 adressé par M. Treen au directeur général.

b) Activités de base et activités secondaires de la Division de l'audit et de la supervision internes

[Aucun document]

c) Mise en place d'un système de contrôle interne approprié à l'OMPI

Projet. Évaluation et examen des insuffisances en ce qui concerne le contrôle interne de la Division de l'audit et de la supervision internes daté du 1^{er} septembre 2008².

d) Rapports d'audit interne

i) État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives aux achats formulées par le Comité d'audit

Mémoire interne sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives aux achats formulées par le Comité d'audit à sa neuvième réunion tenue du 19 au 22 mai 2008, daté du 19 septembre 2008 adressé par M. Sevilla à M. Treen, avec note d'accompagnement datée du 7 octobre 2008 de M. Treen au président du Comité d'audit¹.

ii) Rapport d'audit concernant l'examen de la sécurité et des opérations informatiques à l'OMPI

Rapport d'audit de la Division de l'audit et de la supervision internes n° IA/01/2008 concernant l'examen de la sécurité et des opérations informatiques, daté du 19 septembre 2008, avec mémorandum d'accompagnement daté du 19 septembre 2008, adressé par M. Nick Treen au directeur général³.

e) Procédure applicable en matière d'audit et d'enquêtes impliquant le directeur général ou d'autres hauts fonctionnaires

(Texte figurant dans le projet de principes directeurs en matière d'enquêtes)

f) État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations relatives à la supervision

Mémoire interne intitulé "Suivi des recommandations relatives à la supervision", daté du 26 novembre 2008 adressé par M. Treen au président du Comité d'audit, et mémorandum interne intitulé "Liste des recommandations relatives à la supervision restant à mettre en œuvre", adressé par M. Treen aux hauts fonctionnaires de l'OMPI, daté du 7 novembre 2008;

Première partie : liste des recommandations relatives à la supervision non encore mises en œuvre;

Deuxième partie : liste des recommandations de l'OMPI relatives à la supervision mises en œuvre de 2002 à 2008; et

Tableau indiquant "l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'OMPI en matière de supervision au 25 novembre 2008 par organe de supervision".

g) Situation des effectifs

(Point présenté oralement)

² Document distribué à la dixième réunion du Comité d'audit (6 - 9 octobre 2008).

³ Document établi à l'origine pour la dixième réunion du Comité d'audit (6 - 9 octobre 2008).

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET RELATIF À LA NOUVELLE
CONSTRUCTION**

a) Rapports intérimaires

WO/PBC/13/5 : “Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction”, daté du 10 novembre 2008; et

Rapport sur l'état d'avancement du projet relatif à la nouvelle construction, daté du 21 novembre 2008, établi par le président (le directeur général) et la secrétaire (I. Boutillon) du Comité de la construction pour la onzième réunion du Comité d'audit de l'OMPI.

b) Budget et finances

WO/PBC/13/6 : “Utilisation proposée des réserves disponibles. Tour d'horizon et contexte”, daté du 13 novembre 2008;

WO/PBC/13/6(a) : “Proposition relative au renforcement des normes de sûreté et de sécurité pour les bâtiments existants de l'OMPI”, daté du 11 novembre 2008;

WO/PBC/13/6(b) : “Budget et financement actualisés et consolidés pour le projet relatif à la nouvelle construction”, daté du 10 novembre 2008; et

WO/PBC/13/6(c) : “Proposition relative à une nouvelle salle de conférence”, daté du 10 novembre 2008.

c) Registres des risques

Mise à jour n° 12 du registre des risques de l'OMPI (septembre 2008); et

Registre des risques du pilote (août, septembre et octobre 2008).

d) Rapports mensuels du pilote

Rapports mensuels du pilote (y compris les rapports mensuels de l'entreprise générale) n°s 21, 22 et 23 pour les mois d'août, septembre et octobre 2008.

e) Comité de construction de l'OMPI

Ordre de service n° 32/2008 “Membres du comité de construction”, daté du 13 octobre 2008; et

Ordre de service n° 33/2008 “Mandat du comité de construction” prenant effet le 13 octobre 2008.

f) Cérémonie à l'occasion de la pose de la première pierre, le 7 novembre 2008

Programme de la cérémonie pour la pose de la première pierre et liste des participants; Communiqué de presse de l'OMPI PR/2008/574 “Pose de la première pierre du nouveau bâtiment de l'OMPI”, daté du 7 novembre 2008.

g) Rapport d'audit interne

Rapport d'audit n° IA/02/2008 de la Division de l'audit et de la supervision internes : "Rapport d'audit n° IA/02/2008 de la Division de l'audit et de la supervision internes concernant l'examen des registres des risques de l'OMPI et de la procédure d'appel d'offres en ce qui concerne l'entreprise générale dans le cadre du projet relatif à la nouvelle construction", avec mémorandum interne d'accompagnement daté du 19 septembre 2008, adressé par M. Nick Treen au directeur général².

h) Vérificateur externe des comptes

WO/PBC/13/8 : projet relatif à la nouvelle construction : "Audit intermédiaire du projet de construction du nouveau bâtiment administratif et de stockage supplémentaire – suivi de l'audit 2007", daté du 24 novembre 2008.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006 2007

a) Rapport sur l'exécution du programme

WO/PBC/13/3 : "Rapport sur l'exécution du programme en 2006-2007", daté du 17 novembre 2008.

WO/PBC/13/3(a) : "Rapport récapitulatif sur l'exécution du programme en 2006-2007", daté du 17 novembre 2008; et

WO/PBC/13/3(b) : "Rapport sur l'exécution des différents programmes en 2006-2007", daté du 17 novembre 2008.

b) Rapport de gestion financière

WO/PBC/13/2 : "Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2006-2007. Arriérés de contributions au 10 octobre 2008", daté du 12 novembre 2008; et

"Rapport sur les arriérés de contributions", daté du 25 novembre 2008, établi par Bengt Wagensjö, chef de la Section des investissements, Service des finances, Département de la gestion des finances, du budget et du programme.

**_*_*_*_*_

DOCUMENTS DIVERS :

Treizième session du Comité du programme et budget, 10 et 11 décembre 2008

WO/PBC/13/1 Prov. 2 : projet d'ordre du jour;

WO/PBC/13/4 : programme et budget révisé pour l'exercice biennal 2008-2009; et,

WO/PBC/13/6(d) : “Proposition relative à la mise en œuvre de modules informatiques pour assurer la conformité avec le nouveau règlement financier et son règlement d’exécution et les normes IPSAS : conditions requises pour mettre les systèmes des achats, de gestion des actifs et autres en conformité avec les normes IPSAS”.

Rapport d’audit interne

Rapport d’audit n° IA/03/2008 de la Division de l’audit et de la supervision internes : “Rapport final sur l’examen d’opérations d’achat importantes à l’OMPI”, avec mémorandum interne d’accompagnement daté du 14 novembre 2008, adressé par M. Nick Treen au directeur général.

[Fin de l’annexe II et du document]